

## OLÉAGINEUX

**N° 08**

du 16/10 au  
22/10/2024

### Rédacteurs

TERRES INOVIA en  
collaboration avec la  
Chambre d'Agriculture de  
l'Eure-et-Loir

### Observateurs pour ce BSV :

AGRICULTEUR, AGRO  
CENTRE, AGROPITHIVIERS,  
AXEREAL, CA 18, CA 28, CA  
36, CA 37, CA 41, CA 45, ETS  
BODIN, ETS VILLEMONT,  
LALLIER SEBASTIEN, SCAEL,  
SOUFFLET AGRICULTURE,  
UCATA.

### Relecteurs

La Chambre d'Agriculture du  
Loiret, SRAL Centre-Val de  
Loire.

### Directeur de publication

#### Philippe NOYAU,

Président de la Chambre  
régionale d'agriculture du  
Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de  
l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à  
partir d'observations  
ponctuelles. Il donne une  
tendance de la situation  
sanitaire régionale, qui ne  
peut pas être transposée  
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale  
d'agriculture du Centre-Val  
de Loire dégage donc toute  
responsabilité quant aux  
décisions prises par les  
agriculteurs pour la  
protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto  
pilote par les ministères en  
charge de l'agriculture, de  
l'écologie, de la santé et de la  
recherche, avec l'appui  
technique et financier de  
l'Office français de la  
Biodiversité.

## SOMMAIRE

Réseau 2024-2025	1
Stade des colzas	1
Ravageurs du Colza	2
Résistance aux produits phytosanitaires	7
Méthodes alternatives	8
Mieux connaître	8

## EN BREF

72 parcelles ayant fait l'objet d'observations

Le pic de vol du charançon du bourgeon terminal est probablement atteint.

La capacité à pondre des femelles se confirme.



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT  
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

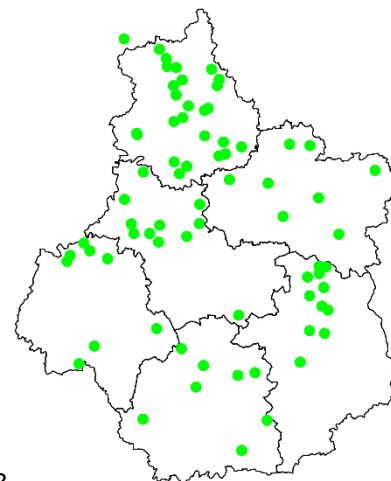
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



**1245 abonnés au BSV Oléagineux**



Le réseau est actuellement composé de 86 parcelles pour un suivi standard réparties sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Les observations sont disponibles pour ce BSV colza sur 72 parcelles.

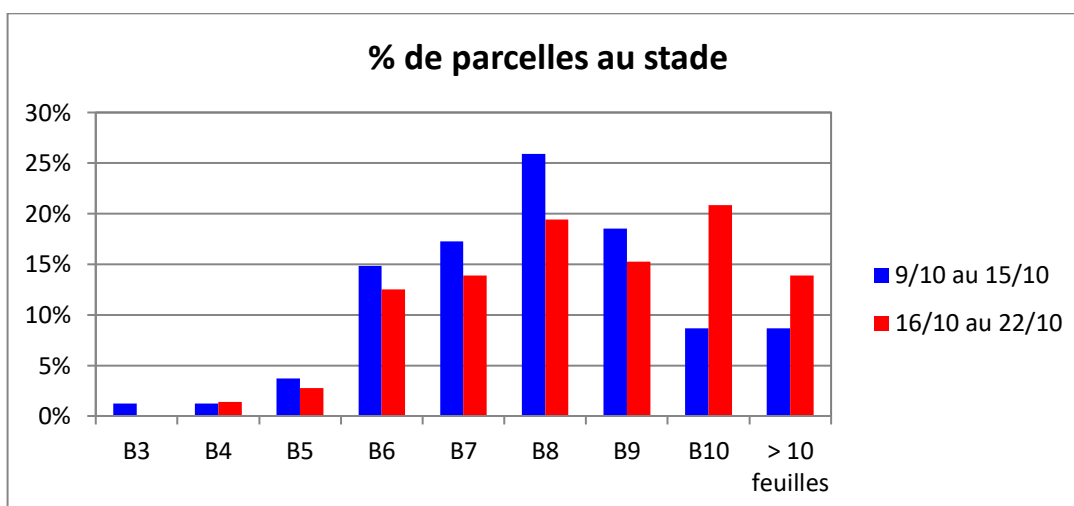


Localisation des parcelles du BSV n°8

## Stade des colzas



Plus de 2/3 des parcelles du réseau ont atteint ou dépassé le stade 8 feuilles. Quelques parcelles ont toujours une croissance et un développement faibles pouvant poser la question de leur viabilité face aux dégâts de ravageurs comme les charançons du bourgeon terminal ou les larves d'altises.



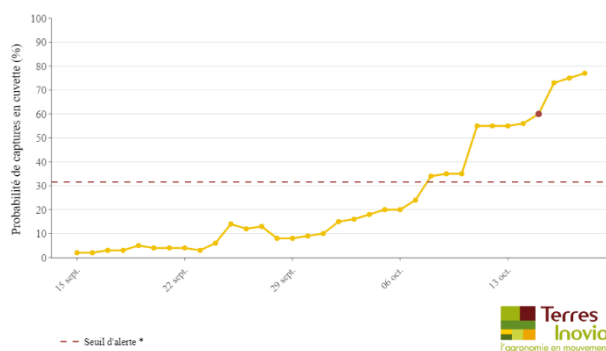


## CHARANÇON DU BOURGEON TERMINAL

### Contexte d'observations

La simulation du vol du charançon du bourgeon terminal sur Bourges (18) à la date du BSV n°7 et n°8, via l'outil « Prédiction des vols de ravageurs » disponible sur le site interne de Terres Inovia, confirme la poursuite du vol. Ces prédictions sont en phase avec les observations du réseau. La probabilité de captures devrait se maintenir dans les prochains jours avec le maintien de températures douces et des journées souvent ensoleillées jusqu'à jeudi avant l'arrivée d'une nouvelle perturbation.

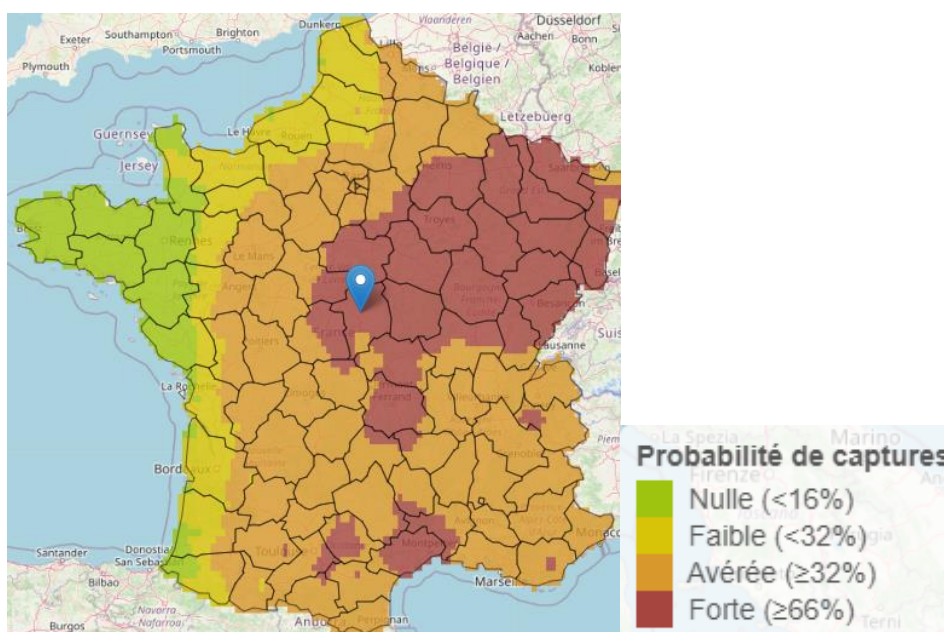
Prévision le 15 octobre 2024



Prévision le 22 octobre 2024

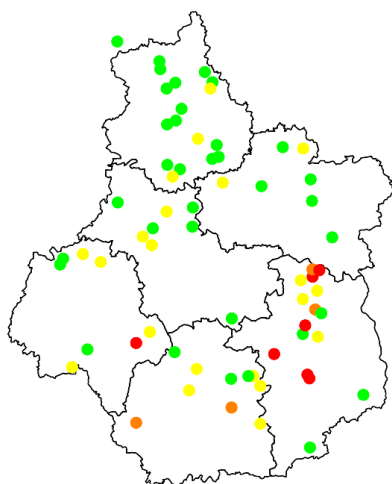


L'aspect cartographique permet, non pas la visualisation d'une dynamique, mais d'illustrer la journée du mardi 22 octobre à l'échelle du territoire. Toute la région est concernée par une probabilité de captures entre avérée et forte. Ceci devrait se maintenir pour les prochains jours.

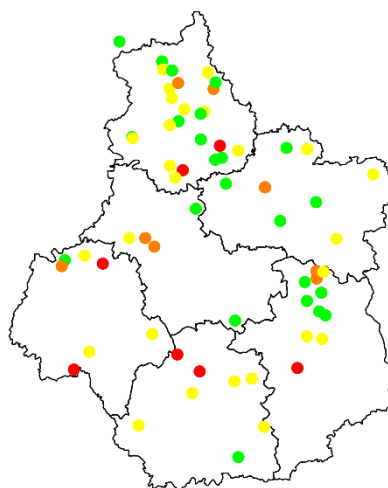


Les captures en cuvettes confirment ces éléments de simulations, puisque plus de 70 % des cuvettes du réseau signalent la présence de charançons du bourgeon terminal.

Le 15 octobre 2024



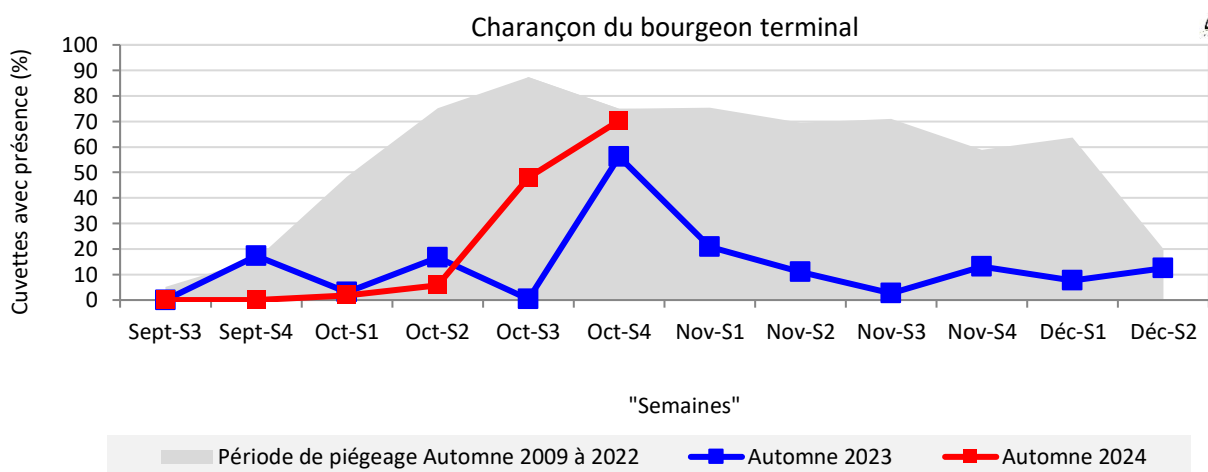
Le 22 octobre 2024



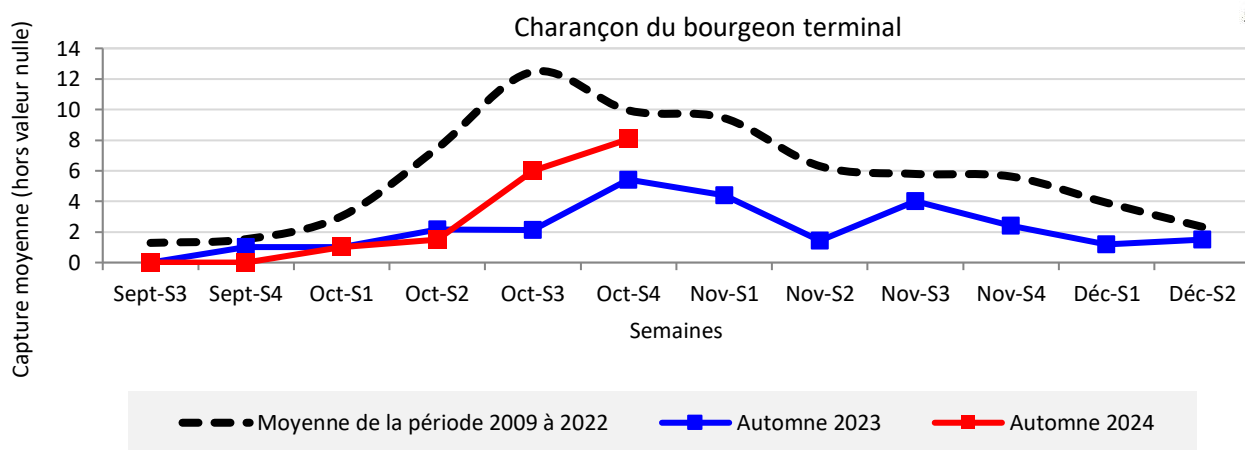
Piège : Nb de charançons du bourgeon terminal : ● [0 - 0] ● [0 - 5] ● [5 - 10] ● [10 - 26]

Piège : Nb de charançons du bourgeon terminal : ● [0 - 0] ● [0 - 5] ● [5 - 10] ● [10 - 53]

Avec l'analyse des données interannuelles, il est probable que le pic de vol de la campagne 2024 soit atteint.



Le nombre moyen d'insectes capturés atteint à présent 8 avec des extrêmes compris entre 1 et 53.



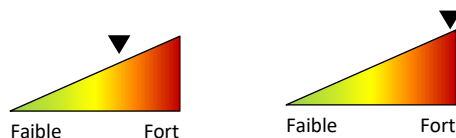
Depuis le BSV complémentaire de vendredi dernier spécifique aux données maturation sexuelle des femelles, ce matin 21 échantillons ont été réceptionnés par la FREDON Centre Val de Loire, 17 comportaient des femelles et 9 avec de femelles aptes à pondre pour les départements du Cher, de l'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire. L'acquisition de la capacité à pondre est donc bien confirmée à l'échelle régionale.

A ce jour, avec la compilation de toutes les données disponibles :

- une grande majorité de cuvettes a signalée des insectes,
- les femelles sont aptes à pondre
- les températures actuelles sont favorables à la fois à la poursuite du vol et à une acquisition rapide de la capacité à pondre.

Le risque peut donc être évalué entre moyen à fort.

### Représentation du risque selon les situations :



La prise en compte du risque doit aussi intégrer la « robustesse » de la plante vis-à-vis de l'insecte. Un colza à plus de 8 feuilles aujourd'hui en croissance active dans un sol profond présentera moins de risque qu'un colza à 3-4 feuilles peu poussant dans un sol superficiel. Le tableau ci-dessous permet d'évaluer le risque à la parcelle.

Risque historique	Risque agronomique	Indication de risque
<b>Fort</b> (attaques nuisibles fréquentes)	Biomasse < 25g/pied (800 g/m <sup>2</sup> *) <b>OU</b> Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement) <b>OU</b> Reprise intermédiaire à tardive	<b>Risque fort</b>
	Biomasse > 25 g/pied (800 g/m <sup>2</sup> *) <b>ET</b> Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement) <b>ET</b> Reprise précoce	<b>Risque moyen</b>
<b>Faible</b> (pas d'historique d'attaque ou attaque nuisible très rare)	Biomasse <20-25 g/pied (600 - 800 g/m <sup>2</sup> *) <b>OU</b> Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	<b>Risque moyen</b>
	Biomasse > 25 g/pied (800 g/m <sup>2</sup> *) <b>ET</b> Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	<b>Risque faible</b>

\* Attention à la surdensité : biomasse valable pour un peuplement maximal de 30-35 plantes/m<sup>2</sup>

### Période de risque

→ Jusqu'au décollement du bourgeon terminal.

### Seuil de nuisibilité

→ Il n'y a pas, pour le charançon du bourgeon terminal, de seuil de risque.

Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles est un risque. Il est plus important sur les colzas à faible développement et faible croissance.

## Pour aller plus loin



La gestion du risque du charançon du bourgeon terminal comme celui de l'altise d'hiver doit prendre en compte les phénomènes de résistance aux pyréthrinoides.

## LARVE ALTISE D'HIVER

### Contexte d'observations

*Dans le contexte de l'année, la date du 20/09 peut être retenue pour le début des simulations d'apparition potentielle de larves.*

Pour les arrivées très précoces selon le modèle, il pourrait être possible d'observer les premières larves. A ce jour, aucune larve n'est signalée.

Les premières tests Berlèses peuvent s'envisager ponctuellement à partir de la fin de la semaine pour faire un point zéro. En cas de mise en place précoce, il faudra renouveler le prélèvement sous 10 jours.

Le risque est **nul** à ce jour.

### **Modélisation des dates d'apparition des stades larvaires – 6 stations météorologiques départementales**

L'utilisation du modèle de développement larvaire permet d'estimer l'apparition des larves de grosses altises dans les pétioles, pour positionner au mieux les observations.

Simulation cycle Altise Hiver - Station Météo : **TOURS (37)** – Source Météo-France

Date de début de vol observé	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
20/9/2024	23/09/2024	14/10/2024	20/10/2024	28/10/2024
25/09/2024	30/09/2024	20/10/2024	28/10/2024	13/11/2024
1/10/2024	07/10/2024	27/10/2024	09/11/2024	
5/10/2024	10/10/2024	31/10/2024	15/11/2024	

(en vert, calculs réalisés avec les données réelles sinon valeurs Normales 2002-2021)

Simulation cycle Altise Hiver - Station Météo : **CHARTRES (28)** – Source Météo-France

Date de début de vol observé	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
20/9/2024	24/09/2024	17/10/2024	25/10/2024	12/11/2024
25/09/2024	01/10/2024	24/10/2024	09/11/2024	
1/10/2024	08/10/2024	01/11/2024		
5/10/2024	10/10/2024	13/11/2024		

(en vert, calculs réalisés avec les données réelles sinon valeurs Normales 2002-2021)

Simulation cycle Altise Hiver - Station Météo : **BOURGES (18)** – Source Météo-France

Date de début de vol observé	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
20/9/2024	23/09/2024	13/10/2024	18/10/2024	24/10/2024
25/09/2024	30/09/2024	18/10/2024	24/10/2024	02/11/2024
1/10/2024	07/10/2024	24/10/2024	01/11/2024	
5/10/2024	09/10/2024	27/10/2024	07/11/2024	

(en vert, calculs réalisés avec les données réelles sinon valeurs Normales 2002-2021)

Simulation cycle Altise Hiver - Station Météo : **ORLEANS (45)** – Source Météo-France

Date de début de vol observé	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
20/9/2024	23/09/2024	16/10/2024	22/10/2024	31/10/2024
25/09/2024	01/10/2024	22/10/2024	31/10/2024	27/11/2024
1/10/2024	08/10/2024	29/10/2024	15/11/2024	16/01/2025
5/10/2024	10/10/2024	02/11/2024	28/11/2024	21/02/2025

(en vert, calculs réalisés avec les données réelles sinon valeurs Normales 2002-2021)

Simulation cycle Altise Hiver - Station Météo : **BLOIS Aéro (41)** – Source Météo-France

Date de début de vol observé	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
20/9/2024	23/09/2024	15/10/2024	21/10/2024	30/10/2024
25/09/2024	30/09/2024	21/10/2024	30/10/2024	21/11/2024
1/10/2024	08/10/2024	28/10/2024	15/11/2024	
5/10/2024	10/10/2024	02/11/2024		

(en vert, calculs réalisés avec les données réelles sinon valeurs Normales 2002-2021)

Simulation cycle Altise Hiver - Station Météo : **CHATEAUROUX (36)** – Source Météo-France

Date de début de vol observé	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
20/9/2024	24/09/2024	14/10/2024	19/10/2024	25/10/2024
25/09/2024	30/09/2024	19/10/2024	25/10/2024	03/11/2024
1/10/2024	07/10/2024	24/10/2024	01/11/2024	
5/10/2024	09/10/2024	27/10/2024	09/11/2024	

(en vert, calculs réalisés avec les données réelles sinon valeurs Normales 2002-2021)

### Période de risque

→ Depuis le stade rosette jusqu'au décollement du bourgeon terminal.

### Seuil de nuisibilité

→ 70 % de plantes avec au moins une galerie au stade rosette. Dans le cas d'utilisation de la méthode Berlèse, le seuil de nuisibilité est atteint à partir de 2 à 3 larves par plante.

### Pour aller plus loin

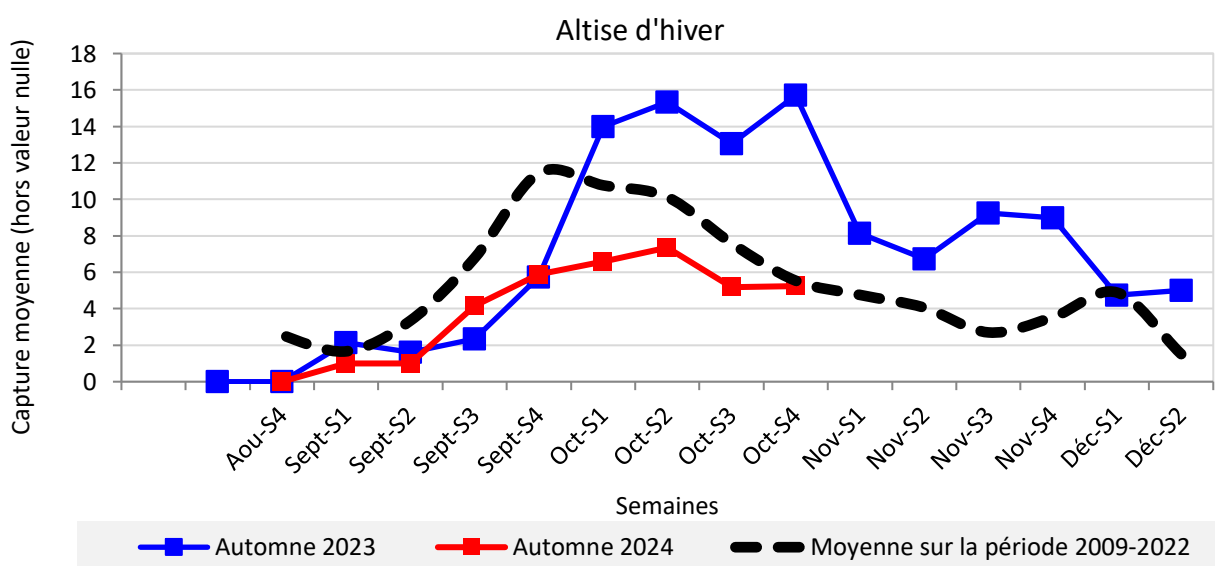
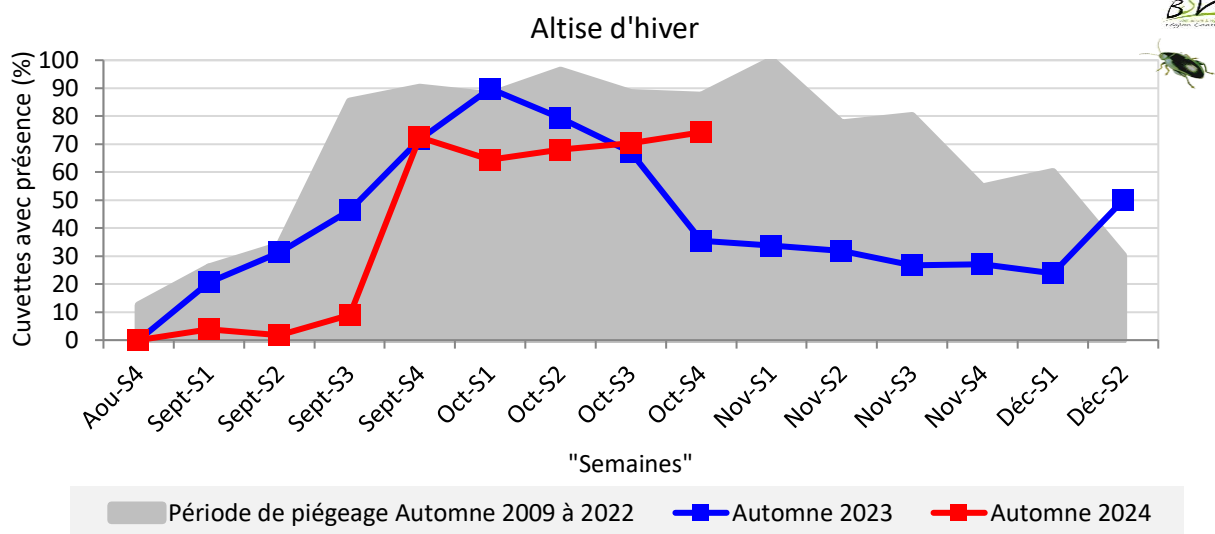
Les larves après éclosion (L1) rejoignent les pétioles des plantes à partir du sol. Il est possible dans un premier temps d'observer la présence de la perforation leur permettant de pénétrer dans la plante. Ensuite les différents stades larvaires (L2-L3) sont observables dans les pétioles. Les larves âgées (Stade larvaire L3) sont les plus à risque car les meilleures candidates à la migration vers le cœur.



Retrouver les informations sur la [biologie](#) et les [résistances aux pyréthrinoïdes](#).

## Contexte d'observations

Les captures en cuvette ne permettent pas d'évaluer la pression larvaire à venir, mais permettent de caractériser la précocité de son arrivée et son niveau de présence à l'échelle du territoire.



## Résistance aux produits phytosanitaires



Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/>.





Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôles en cliquant sur ce lien :  
<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

## Mieux connaître

Retour au  
sommaire



### Popillia japonica



La menace est toujours présente. Ouvrez l'œil !

Pour en savoir plus : [lien](#)

En complément :

Site Internet :

<https://www.popillia.eu/>

Flyer d'information et de procédure de signalement par application dédiée :

<https://www.popillia.eu/downloads>



La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

Protection des pollinisateurs-Région Centre - Val de Loire

Changement de la liste des cultures non attractives par décision du conseil d'état du 26 avril 2024